

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7423 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BEN AIMEUR Khalid Ag. 825

Date de naissance : 09/03/1964

Adresse : Rue 21 AÏBROU R 3 PALMIERS / Ferme Benkoussa CASABLANCA

Tél. : 06 71 307 909 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/09/2011 Nom et prénom du malade : M. BEN AIMEUR Khalid Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 06/11/2011 12.283

Signature de l'adhérent(e) : Khalid

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/23	12023	5	300	15/09/23 Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/09/23	16023	14		26/09/23 Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ODYSSEE Asmaa AMOR Beauséjour, Ferme Bretonne 15 bis, Rue Taine, Ferme Bretonne Tél: 02 32 75 52 22	06.10.23	PHARMACIE ODYSSEE Asmaa AMOR Beauséjour, Ferme Bretonne 15 bis, Rue Taine, Ferme Bretonne Tél: 02 32 75 52 22
PHARMACIE ODYSSEE Asmaa AMOR Beauséjour, Ferme Bretonne 15 bis, Rue Taine, Ferme Bretonne Tél: 02 32 75 52 22	06.10.23	8770

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSE * Radio-diagnostic 18:05 22 86 03 36	15/09/23	1510	1995

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

Pharmacie ODYSSEE - Casablanca

AMOR ASMAA

0522255263

15 BIS RUE TANANE FERME BRETONNE, CASABLANCA



Facture N° 20231109-871

Date de vente : 06/10/2023
Médecin traitant :

Benameur Khadija

Maroc

Produit

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
TOBRADEX CL 5ML COLLYRE	1	35,70	TVA (7.00%)	35,70
SPECTRUM CO 250MG B10 COMP	1	51,40	Exonéré (0.00%)	51,40



Total HT	84,76 DHS
TVA	2,34 DHS
Total	87,10 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : quatre-vingt-sept DHS et dix centimes



51,40

250 مللي
عن طريق الفم



أقراص ملبيسة
10 ×

®, روكتال
سيبرفلوكساسين



SPECTRUM + GROSSESSE = DANGER

سيبرفلوكساسين
+ المثلث = المثلث

Il est préférable d'éviter d'utiliser
SPECTRUM pendant la grossesse
بمثمنش خلبي استعمال سيفكتروم (المثلث المثلث)

٤٧ مدة صبحة زوال ملء

COOPER
PHARMA

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

PHARMACIE ODYSSEE
Asmaâ AMOR
15 bis, Rue Tanane, Ferme Bretonne
Beauséjour Casablanca
Tél/ Fax: 0522 25 52 63

Casablanca le, 26/09/2023

Mme BENAMEUR Khadija

13,40 x 6 (SV)

LÉVOTHYROX 50 µg

1 comprimé le matin à jeun (pendant 06 moi)

UVEDOSE 100 000 ui

1 ampoule buvable par mois (pendant 03 moi)

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition

293 Bd. Abdelmoumen, Imm. Marjana,
2ème Etage, Appt. N° 4 Casablanca
Tél : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34

PHARMACIE ODYSSEE
Asmaâ AMOR
15 bis, Rue Tanane, Ferme Bretonne
Beauséjour Casablanca
Tél/ Fax: 0522 25 52 63

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service
d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 15/09/2023

Mme BENAMEUR Khadija

Glycémie à jeun

Cholestérol total + HDL + LDL

Triglycérides

Créatinine

Transaminases

NFS - Ferritine

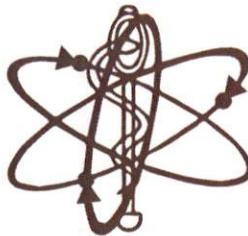
Ionogramme sanguin

Vit. D2 / D3

TSH us



Docteur Otman TAZI
Endocrinologie - Diabétologie
293 Bd. Abdelloumen, Imm. Marjana,
2^{ème} Etage, App. N°4 - Casablanca
Tél. : 05 22 86 41 90 - 05 22 86 56 34



FACTURE N° 2309150027

Mme Khadija BENAMEUR

Demande N° 2309150027
 Date de l'examen : 15-09-2023
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B30	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Potassium	B30	B
	Triglycérides	B50	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	LDL Dosage direct	B50	B
	Protéines totales	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Sodium	B30	B
	Chlore	B30	B
	TSHs	B200	B
	Ferritine	B250	B
	NF	B80	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Bicarbonates	B40	B

Total des B : 1510

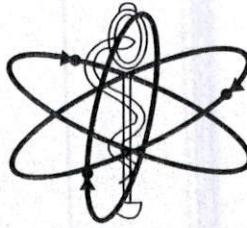
TOTAL DOSSIER : 1990 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille neuf cent quatre-vingt-dix dirhams DH



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



Mme Khadija BENAMEUR

Né(e) le : 09-03-1964

Dossier N° : 2309150027

Date de l'examen : 15-09-2023

Prélevé le : 15-09-2023 10:48 en interne

Édité le : 25-09-2023

مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME

ETAGE casablanca

Page 1 / 3



ACCREDITATION
 N° 8 3245
 Porté disponible sur
 www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

19-05-2023

Leucocytes [AC]	3.90	milliers/ μ l	(4.00-10.00)	4.00
Hématies : [AC]	4.54	millions/ μ l	(3.80-5.80)	4.68
Hémoglobine : [AC]	13.3	grs/dL	(11.5-16.0)	13.8
Hématocrite : [AC]	39.9	%	(37.0-47.0)	40.6
VGM : [AC]	88.0	μ 3	(80.0-100.0)	87.0
TCMH : [AC]	29.3	pg	(27.0-32.0)	29.5
CCMH : [AC]	33.4	g/dl	(32.0-36.0)	34.0
RDW : [AC]	14.2	%	(11.0-16.0)	14.0
Polynucléaires Neutrophiles :	37.0	%		56.2
Soit:	1.44	milliers/mm ³	(2.00-7.50)	2.25
Polynucléaires Eosinophiles :	3.2	%		2.0
Soit:	0.12	milliers/mm ³	(0.00-0.50)	0.08
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%		0.5
Soit:	0.01	milliers/mm ³	(0.00-0.20)	0.02
Lymphocytes :	54.2	%		37.1
Soit:	2.11	milliers/mm ³	(1.00-4.00)	1.48
Monocytes :	5.3	%		4.2
Soit:	0.21	milliers/mm ³	(0.20-1.00)	0.17
Plaquettes : [AC]	411		(150-500)	434

BIOCHIMIE SANGUINE

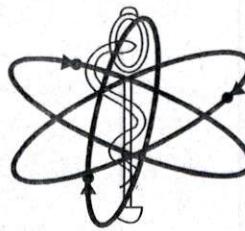
19-05-2023

Glycémie à jeun [AC]	1.02	g/l	(0.74-1.09)	0.96
(Enzymatique HK/G6PDH- Cobas 6000® Roche)	5.66	mmol/l	(4.11-6.05)	
Créatinine [AC]	9.4	mg/l	(5.0-9.0)	
(Jaffé, Colorimétrique Cinétique- Cobas 6000® Roche)	83.2	μ mol/l	(44.3-79.7)	
Cholestérol total [AC]	2.11	g/l	(<2.00)	
(Colorimétrique Enzymatique - Cobas 6000® Roche)	5.46	mmol/l	(<5.17)	
HDL-Cholestérol [AC]	0.78	g/l	(>0.65)	
(Enzymatique Colorimétrique Cobas 6000® Roche)	2.02	mmol/l	(>1.68)	

Confortable
 Tissu

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



Mme Khadija BENAMEUR

Né(e) le : 09-03-1964

Dossier N° : 2309150027

Date de l'examen : 15-09-2023

Prélevé le : 15-09-2023, 10:48 en interne

Édité le : 25-09-2023

جَنْبَرُ الْأَنْوَاعُ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME
 ETAGE casablanca

Page 2 / 3



ACCREDITATION
 N° 8 3245
 Porté disponible sur
 www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

LDL-Cholestérol (direct) [AC]

(Enzymatique Colorimétrique – Cobas 6000® Roche)

1.30 g/L

3.36 mmol/L

(<1.55)

(<4.01)

Les valeurs suivantes représentent les taux chez l'adulte en terme de risque de maladie coronarienne :

-Faible: <1.29 g/L (2.59 mmol/L)

-Intermédiaire: 1.30 à 1.59g/L (3.35 à 4.12 mmol/L)

-Elevé: 1.60 à 1.89 g/L (4.13 à 4.92 mmol/L)

-Très élevé: >1.90 g/L (>4.92 mmol/L)

Triglycérides [AC]

(GPO/PAP – Cobas 6000® Roche)

0.48 g/l

0.54 mmol/l

(<1.50)

(<1.70)

19-05-2023

Ferritine [AC]

(ECLIA – COBAS 6000® Roche)

97.2 ng/mL

(13.0–150.0)

89.7

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

19-05-2023

Sodium (Na)

(ISE Indirect – Cobas 6000® Roche)

142 mEq/l

142 mmol/l

(136–145)

142

19-05-2023

Potassium (K) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

5.0 mEq/l

5.0 mmol/l

(3.4–4.5)

4.5

19-05-2023

Chlore (Cl) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

102 mEq/l

(98–107)

100

19-05-2023

Bicarbonates

(Enzymatique – Cobas 6000® Roche)

30.6 mmol/l

(22.0–29.0)

30.9

19-05-2023

Calcium [AC]

(5-Nitro 5-méthyl-BAPTA Cobas 6000® Roche)

92 mg/l

2.30 mmol/l

(86–100)

94

19-05-2023

Protéines totales [AC]

(Colorimétrique Biuret – Cobas 6000® – Roche)

73 g/l

(44–87)

77

19-05-2023

Confidential
 19-05-2023
 19-05-2023
 19-05-2023

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal

Mme Khadija BENAMEUR

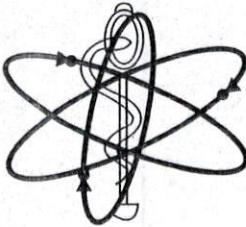
Né(e) le : 09-03-1964

Dossier N° : 2309150027

Date de l'examen : 15-09-2023

Prélevé le : 15-09-2023 10:48 en interne

Édité le : 25-09-2023



خَبَرُ الْأَنْوَالِ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME
ETAGE casablanca

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8 3245
Porté disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

ENZYMOLOGIE

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans PYP- Cobas 6000® Roche)

Transaminases GPT (ALAT) [AC]

(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

30 UI/L

(<32)

19 UI/L

(<33)

BILAN THYROIDIEN

Échantillon primaire : Sérum

19-05-2023

TSHus [AC]

(ECLIA – COBAS 6000® Roche)

0.63 µUI/ml

(0.27-4.20)

3.36

VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

64.0 nmol/l

(>75.0)

25.6 ng/ml

(>30.0)

25-OH-Vitamine D (D2+D3)

((Chimiluminescence – COBAS 6000® Roche))

Insuffisance en vitamine D : Entre 47.5 à 72.5 nmol/l (19 à 29 ng/ml)

Carence en vitamine D : < 50 nmol/l (< 20 ng/ml)

Conseiller
Février